



La Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

[Click here](#) if your download doesn't start automatically

280 pages

Extrait

AVANT-PROPOS

Denis MAZEAUD

Deux siècles, pas moins et même un peu plus, que notre Code civil est resté figé quant à celui de ses livres consacré au droit des obligations, et plus précisément dans ses dispositions relatives au droit des contrats. Oh, bien sûr, un alinéa a bien été ajouté en 1975, afin d'autoriser le juge à réviser les clauses pénales manifestement excessives, et, quelques années plus tard, quelques dispositions ont été intégrées pour appréhender le commerce électronique et adapter le droit des contrats aux échanges virtuels, mais ce sont plusieurs centaines d'articles qui sont demeurés complètement inchangés depuis deux siècles.

Certes, le droit des contrats n'est pas resté immuable. Grâce à l'oeuvre considérable de la Cour de cassation, il a même profondément évolué et malgré l'immobilisme du Code, notre droit contemporain des contrats a subi une profonde mutation qui a affecté toutes les phases du processus contractuel.

La Cour de cassation a ainsi complété le Code civil qui ne contenait aucune règle relative à la rencontre des consentements. Le régime des pourparlers, de l'offre, de l'acceptation, de la date et du lieu de formation du contrat est désormais régi par des arrêts rendus depuis plusieurs décennies. Il en va de même pour les questions relatives à la validité du contrat dont la Cour de cassation a sensiblement modifié le régime, que ce soit quant à l'erreur sur la substance, le silence dolosif, la violence économique, la cause objective ou la cause immorale. Au stade de l'exécution du contrat et de son inexécution, la Cour a fait preuve d'innovation en réécrivant le texte du Code civil qui excluait l'exécution forcée en nature des obligations de faire et de ne pas faire, en créant l'exception d'inexécution, en refusant la révision judiciaire pour imprévision, en élaborant la théorie des risques, en édifiant le régime des clauses de responsabilité, notamment.

Mieux encore, la Cour de cassation a fait émerger des principes qui irriguent tout le processus contractuel, telle la bonne foi que le Code civil cantonnait lors de la seule phase de l'exécution. Elle a par ailleurs renforcé sensiblement la force du pouvoir unilatéral dans le contrat, en admettant que le prix pouvait, sous réserve d'abus, être en principe fixé par un seul des contractants et que la résolution du contrat puisse être le produit d'une simple notification.

Mais si le droit français des contrats n'est donc pas resté figé depuis deux siècles, il s'est développé en dehors du code civil, soit dans le Recueil des arrêts de la Cour de cassation, soit aussi dans des codes satellites, tels le code de la consommation et le code de commerce, qui comportent d'importantes règles contractuelle en ce sens qu'elles constituent le droit courant des contrats, celui qui s'applique au quotidien et qui régit les rapports contractuels les plus fréquents. Aussi, en raison de cet éparpillement des règles contractuelles, le droit des contrats est-il devenu difficilement accessible. De plus, en raison de sa source jurisprudentielle, qui a jailli à flots continus depuis des décennies et des décennies, il est relativement imprévisible, car exposé aux revirements de jurisprudence. L'impératif de sécurité juridique indispensable en matière contractuelle ne pouvait se satisfaire d'une telle situation qui tranche singulièrement avec la grande tradition française de la codification, supposée dotée des qualités d'accessibilité, de prévisibilité et de sécurité.

Aussi importait-il de mener une oeuvre de recodification de notre droit des contrats, ne serait-ce que pour que le Code civil, supposé constituer l'écrin du droit commun, redevienne son fidèle reflet. Une rénovation du Code s'imposait, par ailleurs, pour que le Code français des contrats, à l'heure où l'idée d'une Europe contractuelle fait son chemin et progresse année après année, soit modernisé et supporte la concurrence de codes plus récents.

C'est à cette double entreprise de codification et de modification de notre code civil que, depuis 10 ans, des projets se sont attelés. Le dernier d'entre eux, qui devrait, selon toute vraisemblance, aboutir à une réforme

effective en 2016, a été conçu par le ministère de la justice. Ce sont ses principaux aspects qui ont été étudiés et critiqués lors de cette nouvelle journée franco-allemande organisée par nos collègues Reiner Schulze et Guillaume Wicker, et parrainée par l'Association Henri Capitant. Présentation de l'éditeur

Dans le présent ouvrage sont publiés les actes des 5e Journées franco-allemandes qui se sont tenues à l'Université de Münster les 23 et 24 octobre 2014. Organisées, sous l'égide de l'Association Henri Capitant, par le Centrum Für Europäisches Privatrecht (CEP) de l'Université de Münster et l'Institut de Recherche en Droit des Affaires et du Patrimoine (IRDAP) de l'Université de Bordeaux, ces journées ont porté sur la réforme du droit des obligations en France.

À partir de l'avant-projet de réforme du droit des obligations diffusé en octobre 2013, dont les dispositions ont depuis été reprises par le projet d'ordonnance portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, sept thèmes principaux ont été soumis à un examen critique comparé de la part d'universitaires français et allemands : le processus de formation de l'engagement ; la détermination et la révision du contenu du contrat et le renforcement du rôle du juge ; la suppression de la cause et les solutions alternatives ; le nouveau régime de l'inexécution du contrat ; le nouveau régime des obligations conditionnelles ; la consécration de la cession de dette ; et la remise de dette.

Qu'il marque une divergence importante ou qu'il témoigne d'un souci de rapprochement entre les droits français et allemand, chacun des thèmes étudiés a permis de mettre à jour les points essentiels de l'évolution à venir du droit français pour les soumettre à une analyse critique d'un point de vue allemand. Alors que l'un des objectifs de la réforme est de favoriser l'élaboration d'un droit européen des obligations, il est ressorti de cette confrontation que ce droit nouveau des obligations conserve dans une très large mesure la spécificité du droit français par rapport au droit allemand, lors même que l'apparence est celle d'un rapprochement. Raison en est que le droit qui devrait sortir de la réforme est, sur de nombreuses questions, plus nouveau dans sa forme que sur le fond.

Download and Read Online La Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes Collectif #SB4XPT206YW

Lire La Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif pour ebook en ligneLa Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres La Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif à lire en ligne.Online La Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif ebook Téléchargement PDFLa Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif DocLa Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif MobipocketLa Réforme du droit des obligations en France, 5èmes Journées franco-allemandes par Collectif EPub

SB4XPT206YWSB4XPT206YWSB4XPT206YW